

République Française



Thématique	Année	Mois	N°
DRH	2025	02	1032

## ARRETE MUNICIPAL

<b>SERVICE/DIRECTION :</b> <b>GCA/DRH</b> <b>ECT</b> <b>011427</b>	<b>OBJET :</b> PERSONNEL COMMUNAL DELEGATION DE SIGNATURE  <b>Madame LEBOUQC OPHELIE</b> <b>Adjoint Administratif</b>
---	---

### Le Maire de la Ville de Nîmes,

VU le Code Général de la Fonction Publique ;

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

VU l'article R 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

### ARRETE

**ARTICLE 1 :** A compter du 15/03/2025 et ce jusqu'au 09/08/2025, Monsieur Jean-Paul FOURNIER, Maire de NIMES, donne sous sa surveillance et responsabilité, délégation de signature à **Madame LEBOUQC OPHELIE**, pour :

- La certification matérielle et conforme de documents présentés à cet effet ;
- La légalisation de signature.

**ARTICLE 2 :** Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au recueil des Actes Administratifs.

Notifié le :  
Signature de l'agent

Fait à Nîmes, le 04 MARS 2025  
Le Maire,

Jean-Paul FOURNIER